



Arrêt maladie pendant les congés

Par **valparaiso**, le **22/03/2024** à **11:37**

Bonjour,rrrnJe voudrai savoir si j'ai un arrêt maladie pendant mes congés payés.rnrnEst-ce que les congés sont supendus ou bien la période restante de congés est définitivement perdue ?

Par **Lag0**, le **22/03/2024** à **13:11**

Bonjour,rrrnEn droit français (différent du droit européen), si vous avez un arrêt maladie durant vos congés, cela ne reporte pas les congés. En revanche, vous touchez vos indemnités de maladie plus vos indemnités de congés.rnrnIl n'y a que si l'arrêt maladie survient avant le début des congés que ceux-ci sont reportés.rnrnOn attend toujours une modification du droit français pour être conforme au droit européen...rrnrn rnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2262>